

ATELIER 21

ASSET Management et gestion prévisionnelle du cycle de vie des ouvrages

Rappel de l'objectif :

A l'issue de l'atelier, connaître les différents aspects qui permettent d'engager une véritable approche multifactorielle de la gestion durable des équipements publics.

Découvrir comment ces principes peuvent être traduits en amont d'une politique patrimoniale à grande échelle au travers d'opérations de logement neufs pilote en la matière.



Descriptif du déroulé :

Présentation des intervenants (Nouvelle Zélande et Australie) et des participants (de toute la France mais aussi de Suisse, du Canada, Guyane).

Vidéo sur la responsabilité des collectivités dans la gestion des infrastructures.

Intervention de Chris CHAMPION (en anglais) avec traduction automatique (logiciel).

Intervention à double voix de Robert Service (gouvernement) et de Priyani DE SILVA-CURRIE (consultante) qui confrontent leurs points de vue différents et présente plusieurs projets.

ASSET Management se traduit en français par « gestion des actifs » dans le sens de « propriétés immobilières ». Cette définition est trop restrictive, trop rigide.

La gestion des infrastructures est une responsabilité des collectivités pour les générations futures.

Les infrastructures sont vieillissantes, elles représentent donc un défi majeur pour les collectivités.

Il ne faut pas gaspiller les investissements passés. Les infrastructures performantes sont essentielles mais très coûteuses. Le réchauffement climatique joue aussi un rôle dans la gestion de ces infrastructures.

Les collectivités ont accumulé un déficit d'entretien des infrastructures. Comment faire pour changer la donne ? Trois éléments clés à prendre en compte :

- La collectivité doit accepter cette responsabilité
- Elle doit prendre conscience de ses capacités à investir
- Elle doit passer d'une gestion annuelle à une gestion à long terme, avoir une vision du futur !

Le mode de gestion des infrastructures des collectivités doit être proactif et non plus réactif !

Retrouvez les supports :

Sur cnfpt.fr rubrique « revivre les événements »

EXTRAIT...



Cliquer sur l'image

Les intervenants :

- Maurice BARTH : AITF – GESCOD
- Robert Service : IFME Delegate – IPWEA Zealand
- Priyani DE SILVA-CURRIE : IFME Delegate – IPWEA Zealand
- Chris CHAMPION : IFME Delegate – Secretary General

Ce qu'il faut retenir :

« Les infrastructures vieillissantes sont un défi pour les collectivités »

« La gestion des infrastructures est un défi pour les générations futures »

« La gestion des actifs est une composante essentielle du processus décisionnel »